



2 rue de la Mairie  
35250 Saint-Médard-Sur-Ille  
**Téléphone** : 02.99.55.23.53  
**Courriel** : mairie@saint-medard-sur-ille.fr

**MAIRIE**  
de  
**Saint-Médard-sur-Ille**

**CONVOCATION  
aux membres du  
Conseil Municipal**

**Conseil municipal**

Cher(e) collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira à la salle J.J FONTAINE le :

**Mercredi 11 mai 2022 à 20h00**

Je vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

Veillez agréer, cher(e) collègue, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

A St Médard s/Ille, le 06/05/2022

Le Maire,

Noël BOURNONVILLE

# Ordre du jour

1. **APPROBATION DU COMPTE-RENDU PRÉCÉDENT ..... 3**
2. **COTISATION : SAINT MEDARD DE FRANCE..... 3**
3. **SUBVENTION : COMICE AGRICOLE ..... 3**
4. **SUBVENTION : CLASSE CLIS ..... 4**
5. **FINANCES : DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET ASSAINISSEMENT... 4**
6. **FINANCES : TARIFS MINI CAMPS 2022 ..... 5**
7. **ZAC : RACCORDEMENT AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF .... 7**

---

## **1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU PRÉCÉDENT**

Présentation : Noël BOURNONVILLE

Il sera proposé au conseil municipal d'approuver le compte rendu du conseil municipal du 13 avril 2022.

Pièce jointe : Compte rendu

---

## **2. COTISATION : SAINT MEDARD DE FRANCE**

Présentation : Noël BOURNONVILLE

Par courrier en date du 15 mars 2022, l'association des Saint-Médard de France a fait part à la commune d'une demande de renouvellement de sa cotisation. La somme demandée est fonction du nombre de conseillers municipaux. Soit, pour 15 conseillers, 184€.

Il sera proposé au conseil municipal de se positionner sur cette demande.

Pièce jointe : Courrier de demande

---

## **3. SUBVENTION : COMICE AGRICOLE**

Présentation : Noël BOURNONVILLE

Après 3 ans d'arrêt, la prochaine édition du comice agricole devrait avoir lieu en septembre 2022 sur la commune de Montreuil sur Ille. Le budget nécessaire à son financement est estimé à 57 000€. Le comice sollicite ainsi les conseils municipaux du canton afin de les soutenir dans cette organisation. Ainsi la commune a été destinataire d'une demande de subvention du comice agricole.

La subvention demandée s'élève à 0.47€ par habitant. Le nombre d'habitant retenu lors de la dernière subvention accordée par le conseil municipal, le 17 février 2020, était de 1307.

Considérant ce nombre d'habitant la subvention serait d'un montant de 614.29€.

Le conseil municipal sera invité à se prononcer sur cette demande.

Pièce jointe : courrier de demande

---

#### **4. SUBVENTION : CLASSE CLIS**

Présentation : Noël BOURNONVILLE

Un enfant Médardais est accueilli à l'école élémentaire de Saint-Aubin d'Aubigné en section CLIS (Classe pour l'inclusion scolaire).

Cette section a pour mission d'accueillir de façon différenciée dans certaines écoles élémentaires, ou exceptionnellement maternelles, des élèves en situation de handicap afin de leur permettre de suivre totalement ou partiellement un cursus scolaire ordinaire.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Aubin d'Aubigné s'est positionné sur une répartition de la participation des communes d'origines de ces enfants. Pour un élève de d'élémentaire la participation s'élève à 390.29€.

Le conseil municipal sera invité à se positionner sur cette demande.

Pièce jointe : courrier de demande et délibération

---

#### **5. FINANCES : DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET ASSAINISSEMENT**

Présentation : Gérard PASEK

Après avoir été demandé à l'hiver 2020, le 04 janvier 2021 un devis d'un montant de 10 092.00€ relatif à la mise en conformité du dispositif de télésurveillance permettant l'estimation de débits du trop-plein du poste de relèvement du poste du moulin a été transmis par la SAUR. Cette prestation a fait l'objet d'une demande de subvention auprès de l'agence de l'eau, qui a été accordée (8 073.60€).

Malgré un transfert du devis signé en mars 2021, les travaux n'ont pu être réalisés qu'en fin d'année 2021. La facture n'a été reçue qu'en avril 2022.

Lors de la préparation budgétaire 2022 cette prestation a été oubliée.

Ainsi les crédits permettant son paiement sont manquants. Il convient donc de réaliser une décision modificative du budget Assainissement.

La décision modificative proposée vise d'une part à intégrer les crédits nécessaires au paiement de la facture (+10 092.00€), d'autre part à intégrer les recettes de subvention (+8 073.60€), et enfin, afin dans un souci d'équilibre budgétaire, de réduire le montant des frais d'études de l'année 2022 (-2 018.40€).

La réduction de 2 018.40€ des crédits prévues pour les frais d'études est possible car une partie de ces frais, inhérent d'une part à la mise à jour du SDA et d'autre part à la maîtrise d'œuvre de la STEP, ne seront réalisés qu'au début de l'année 2023.

Proposition de décision modificative :

DM 1 Budget assainissement 2022	
<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>8 073.60 €</b>
203 - Frais d'études	-2 018.40 €
2315 - Installations	10 092.00 €
<b>Recettes d'investissement</b>	<b>8 073.60 €</b>
131- Subventions d'équipement	8 073.60 €

Le conseil municipal sera invité à se positionner sur ce projet de décision modificative.

---

## 6. FINANCES : TARIFS MINI CAMPS 2022

Présentation : Karine GUIBAUDET

Le centre de loisirs de Saint-Médard-sur-Ille organisera durant l'été 2022, deux mini camps : du 18 au 21 juillet et du 22 au 26 août.

Chaque mini camp accueillera 12 enfants. Le mois de juillet sera dédié aux enfants de 7 à 8 ans et mois d'août de 9 à 11 ans.

Au cours de ces mini camps plusieurs activités seront organisées : cirques, poterie, géocaching, Kayak, tir à l'arc etc.

Le financement de ces mini camps repose sur 3 ressources, d'une part une participation de la CAF (5.27€/jour et par enfant), d'autre part une prise en charge d'un forfait journalier de 18.00€/jour et par enfant ainsi que du transport par la municipalité et enfin une participation des familles.

Un travail de prévision budgétaire a été entrepris afin d'élaborer un projet de grille tarifaire.

La commission « Affaires scolaires » réunie le jeudi 05/05/2022, après étude des budgets prévisionnels et des propositions faites par le service périscolaire a retenu la proposition tarifaire suivante :

Tranche QF	Tarif de la journée
300-559	<b>25.00 €</b>
600-899	<b>27.60 €</b>
900-1499	<b>30.20 €</b>
1500-1999	<b>31.80 €</b>
2000 et +	<b>33.40 €</b>

Le tarif proposé pour les enfants originaires des communes « conventionnées » serait de 33.40€.

Pour les enfants originaires de communes non conventionnées le coût de la journée serait de 41.28€.

Considérant cette proposition les budgets prévisionnels des mini-camps s'établissent comme suit :

DEPENSES			RECETTES		
<b>Hébergement</b>			<b>Participation commune</b>		
Hébergement /Location frigo		80.00 €	18 € J/E (mairie)	18.00 €	864.00 €
		0.00 €	Transport prise en charge commune		377.60 €
Location barnum (OCAVI)		50.00 €			
<b>Activités</b>			<b>Participation CAF</b>		
Cirque (2 séances 1h30)		150.00 €			
Poterie (1 séance 1h30)		227.00 €			
<b>Alimentation</b>			<b>Participation familles</b>		
5€/J/personne		240.00 €	Caf PSO 5,27 J/E		253.07 €
<b>salaire</b>					
2 animateurs / 5jours		1 572.00 €			
<b>Transport</b>					
Bus mutualisé		377.60 €			1 351.93 €
<b>Matériel</b>					
Gaz + divers imprévu		150.00 €			
<b>TOTAL</b>		<b>2 846.60 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>2 846.60 €</b>

Mini camp 7-8 ans

DEPENSES			RECETTES		
<b>Hébergement</b>			<b>Participation commune</b>		
Hébergement /Location frigo		110.00 €	18 € J/E (mairie)	18.00 €	1 080.00 €
		0.00 €	Transport prise en charge commune		357.00 €
Location barnum (OCAVI)		50.00 €			
<b>Activités</b>			<b>Participation CAF</b>		
Tir à l'arc		54.00 €			
kayak ou padlle		54.00 €			
Course d'O ou Geocaching		0.00 €			
BuBBLE		60.00 €			
Animation nature		50.00 €			
<b>Alimentation</b>			<b>Participation familles</b>		
5€/J/personne		300.00 €	Caf PSO 5,27 J/E		316.33 €
<b>salaire</b>					
2 animateurs / 5jours		1 965.00 €			
<b>Transport</b>					
Bus mutualiser Avec la meziere		357.00 €			1 396.67 €
<b>Matériel</b>					
Gaz + divers imprévu		150.00 €			
<b>TOTAL</b>		<b>3 150.00 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>3 150.00 €</b>

Mini camp 9-11 ans

Le conseil municipal sera invité à se positionner sur les tarifs mini camp 2022.

---

## **7. ZAC : RACCORDEMENT AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Présentation : Noël BOURNONVILLE

Le projet de ZAC entre dans sa phase PRO, les travaux devraient commencer avant la fin de l'année.

Pour ce faire, « Terre et Toit » (anciennement SADIV) poursuit ses discussions avec les propriétaires afin d'acquérir les parcelles nécessaires à l'aménagement.

Dans le cadre de ces négociations foncières, il est apparu qu'un propriétaire souhaiterait bénéficier du raccordement de sa propriété au réseau d'assainissement de la ZAC. L'aménageur n'y voit pas d'inconvénient, considérant que la dite propriété est en limite de réseau. Par conséquent, il ne s'agira que de prolonger de quelques mètres le réseau jusqu'à la limite propriété.

Cependant considérant qu'une fois l'opération terminée le réseau sera rétrocédé à la commune, un accord de principe du conseil municipal est nécessaire.

Le conseil municipal sera invité à émettre un avis de principe sur cette demande de raccordement.

### **INFORMATIONS DIVERSES**

#### **DEVIS SIGNES :**

Entreprise : SERVIMO-SHBIR

Objet : Pompage du piège à boues de la STEP

Prix : 596.40 € TTC + 48€ HT/tonnes de retraitée

Entreprise : LACROIX

Objet : Signalisation et numéros de maison

Prix : 1 498.28€ TTC

Entreprise : Pépinières Vincent Besnard

Objet : Plantes et massifs

Prix : 1 156.68€ TTC

Entreprise : HORIZON

Objet : Signalisation – Marquage au sol

Prix : 5 014.36€ TTC